RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 97D8A956-1043-4249-BB79-EA18F9AF427D

A.M - Solutions Façades
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 456 rue du Marché Rollay
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
910 230 218 RCS CRETEIL

EXTRAIT DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 20 DECEMBRE 2024

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Anibal ALVES, propriétaire de 50 actions,
Monsieur Jean-Christophe MOLLIS, propriétaire de 50 actions,

Détenant ensemble 100 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée A.M - Solutions Façades désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société A.M - Solutions Façades et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 22 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport du Président,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Rémunération du Président,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Rémunération du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Jean-Christophe MOLLIS de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme à l'unanimité en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- La société JCM INVEST, SARL au capital de 212 000 euros, dont le siège social est sis 43 rue du Colonel Fabien, 92160 ANTONY, immatriculée 938 529 807 RCS NANTERRE.

Monsieur Jean-Christophe MOLLIS, au nom et pour le compte de la société JCM INVEST qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune

DS DS

Docusign Envelope ID: 97D8A956-1043-4249-BB79-EA18F9AF427D

incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

(…) Le reste omis jusqu'à la 3ème décision :

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Anibal ALVES de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, nomme à l'unanimité en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- la société AA INVEST, SARL au capital de 212 000 euros, dont le siège social est sis [redacted] immatriculée 938 513 579 RCS MEAUX.

Conformément aux dispositions des statuts, la société AA INVEST disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, la société AA INVEST aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Anibal ALVES, au nom et pour le compte de la société AA INVEST qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

(…) Le reste omis jusqu'à la 5ème décision :

CINQUIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Pour extrait certifié conforme

JCM INVEST
Représentée par Jean-Christophe MOLLIS
Bon pour acceptation des fonctions de Président

Bon pour acceptation des fonctions de Président

[redacted]

AA INVEST
Représentée par Anibal ALVES
Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

DocuSigned by:
[redacted]
77E5AF90B15B46C...